ILOT SARDE

Seine Architecture

L'objet de la présente consultation est la cession de l'Ilot Sarde, au cœur du quartier de l'Eure, secteur historique de la ville du Havre, porteur de renouveau et de projets, avec une architecture variée, hétérogène entre bâti datant de fin 19ème et construction moderne, marquée par la proximité du port et la présence d'un tissu industriel important.

Le site, situé à proximité du quai de la Saône, est intimement lié au port et à son activité, mais également au cœur d'un quartier en renouveau, étonnant par son mélange entre habitat, commerce et activité.
Il se caractérise par son intéressante ouverture visuelle sur la zone portuaire (Skyline dessiné par les hangars, les grues, les empilements de containers, etc.) et la présence d'un espace public (minéral et végétal), véritable interface entre la zone portuaire et la ville.
Une zone portuaire est une zone d'activité permanente, où l'intérêt fonctionnel passe avant la notion d'esthétisme. Il en résulte un paysage particulier essentiellement formé de bâtiments industriels, de portiques, de superposition de conteneurs. Mais le port, c'est aussi un paysage original, espacé, organisé autour de l'eau, face au large ou autour d'une multitude de bassins maritimes, offrant aux ilots lui faisant face des caractéristiques particulières de qualité.

La consultation porte sur l'ilot A d'une superficie de 1220 m² et propose un ilot B optionnel de 680 m². Cet ilot optionnel offre un véritable intérêt dans la mise en place d'un projet parfaitement adapté à son contexte, permettant la création d'une sente piétonne (venelle) reliant la rue Saint Nicolas à la rue Dumont d'Urville.

GABARIT

Après analyse et prise en compte de l'ensemble des contraintes liées au site, à la réglementation, à l'environnement et aux bâtiments existants, nous proposons un plan masse constitué de 4 bâtiments répartis comme suit :

- Un immeuble R+4+attique (**Bât.1**) sur la rue Dumont d'Urville, constituant un front bâti calé sur les gabarits des constructions récentes avoisinantes, permettant, par sa densité, de renforcer l'aspect urbain de l'axe Dumont d'Urville reliant le centre du quartier de l'Eure (place Désiré Rebeuf, carrefour en étoile Mouchez / Marceau / Dumont d'Urville) au parc quai de Saône faisant l'interface avec le port.
- Un immeuble R+2 (**Bât.4**) sur la rue Saint Nicolas, adapté au gabarit des immeubles de la rue, et indiquant architecturalement la venelle traversant l'ilot.
- Deux bâtiments (**Bât. 2 & 3**) en cœur d'ilot, de gabarits R+1 et R+2, accompagnant le cheminement de la venelle projetée et l'animant.

Notre réflexion porte sur un projet comptabilisant 42 logements sur 4 bâtiments distincts mais d'architecture homogène, projeté en harmonie avec l'ensemble des contraintes du site. Les bâtiments du site sont traités de façon homogène entre eux et en adéquation avec l'ambiance générale du quartier.
L'ensemble des choix de matériaux et de teintes liés au projet se fait avec équilibre et complémentarité. Les couleurs sont définies suivant la palette offerte par le quartier composé d'une véritable alternance entre:

- édifices en brique
- immeubles recouverts d'enduits blancs ou colorés.
- Patchwork de couleur engendré par l'empilement des containers

Seine Architecture

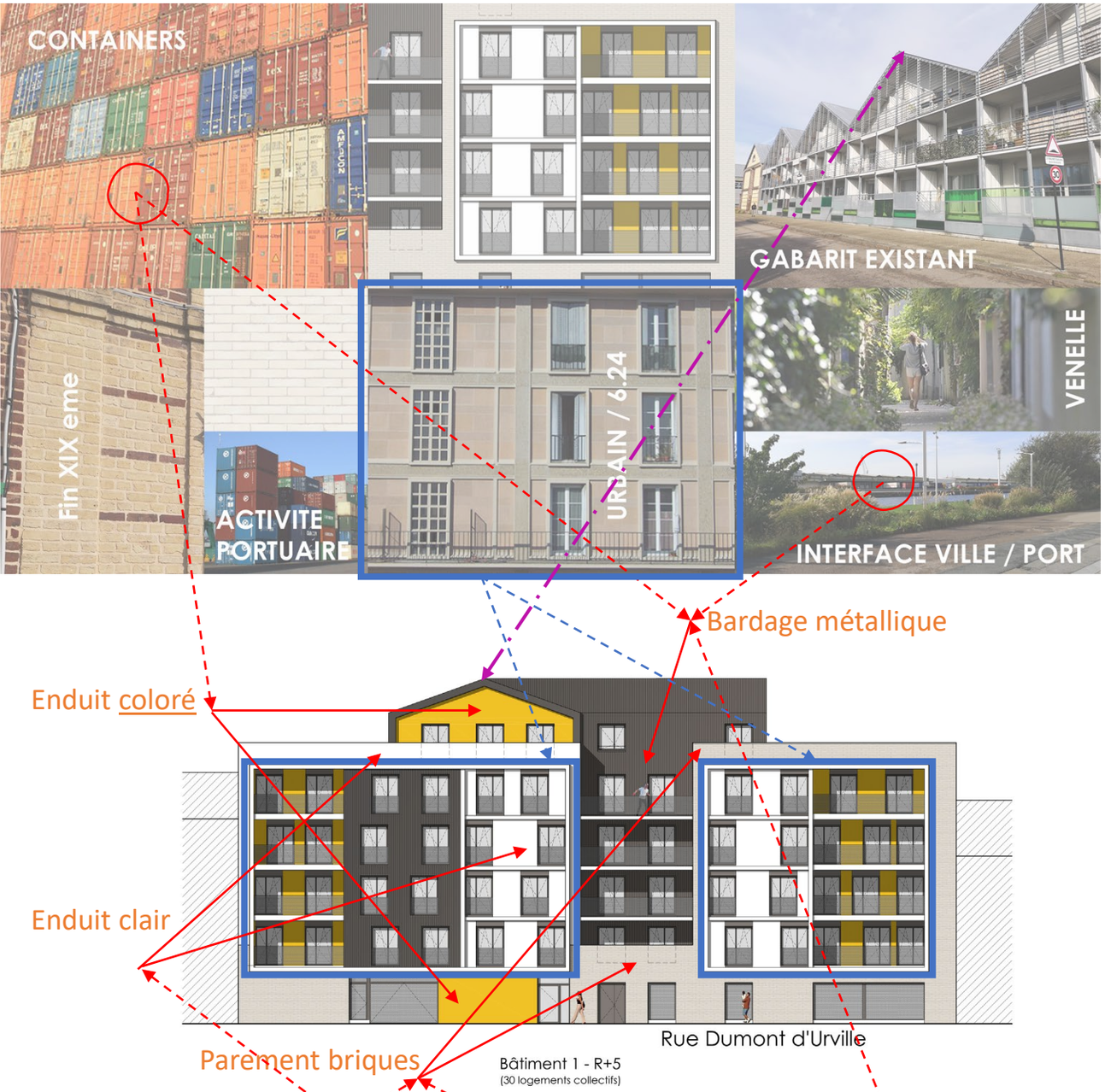

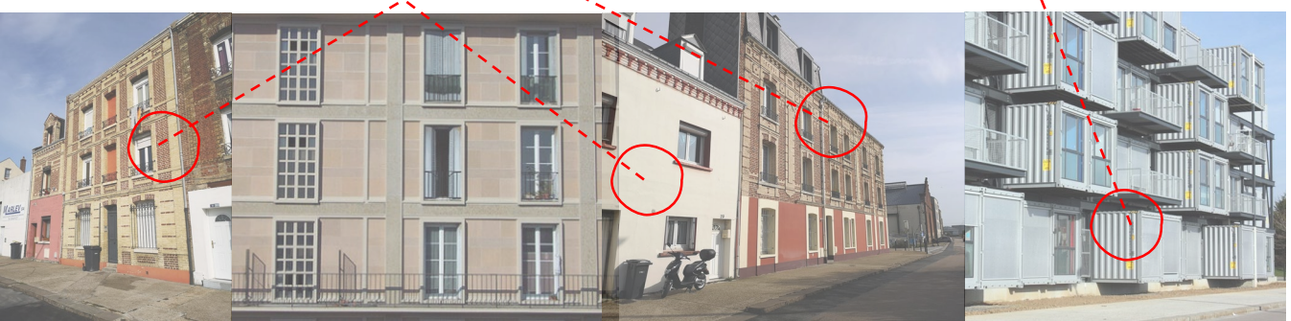

MATERIAUX / TRAME

Le projet s'articule autour de 3 matériaux découlant de l'étude du site:

- La brique pour établir une harmonie et un équilibre avec le site (un grand nombre de bâtiments de logements ou d'activités datant de la fin du19ème siècle présents dans le quartier).
- L'enduit.
- Le bardage métallique très présent sur le site par la proximité du port et de ses bâtiments industriels et des empilements de containers faisant face au quai de Saône. Le bardage métallique se retrouve également sur le site dans des constructions récentes telles que l'immeuble de logements étudiants sur le quai de Saône.

La façade rue Dumont d'Urville, marquante dans le contexte urbain par sa longueur et sa hauteur, est réfléchie pour répondre à la fois à la proximité de la zone portuaire et à son implantation dans le quartier de l'Eure et plus généralement dans la ville du Havre.
Ce lien entre la ville et le port se traduit par l'imbrication de 2 matériaux, la brique mise en soubassement et la tôle métallique en toiture, qui sortent de leur usage courant (soubassement et toiture) pour venir se côtoyer sur le corps de la façade et marquer ainsi l'unité entre les 2 entités.

Les gardes corps et autres serrureries, seront traites en inspiration directe du site, en panneau métallique perforé, dans le souci de conserver cette interaction entre habitat et ambiance portuaire.

En clin d'œil aux bâtiments Perret (déterminants dans l'identité de la ville du Havre), l'immeuble projeté propose une trame 6.24 et un principe d'encadrement type poteaux poutres mettant en avant un principe de verticalité, renforcée par la mise en œuvre de fenêtres toute hauteur et de panneaux de remplissage en enduit blanc.

Seine Architecture

LA VENELLE

La venelle permettant le passage entre la rue Saint Nicolas et la rue Dumont d'Urville sera traitée comme un poumon vert et intime du projet par le gabarit et la forme des éléments bâtis et la mise en place d'une végétation adaptée, inspirée du parc Quai de Saône (projet de l'agence Obras) et demandant un entretien limité. En alternance entre bâti qualitatif et jardin privatif, le parcours des piétons définis par ce cheminement se voudra serein et intimiste. Un coin de calme et de verdure contrastant volontairement avec une atmosphère portuaire et urbaine plus active, brute et minérale.
Un jeu de toiture des bâtiments 2,3 et 4 vient accompagner les piétons tout au long du cheminement.

Le traitement architectural de la façade rue Saint Nicolas est conçu de façon à annoncer l'entrée de la venelle par une lecture plus légère et en retrait.

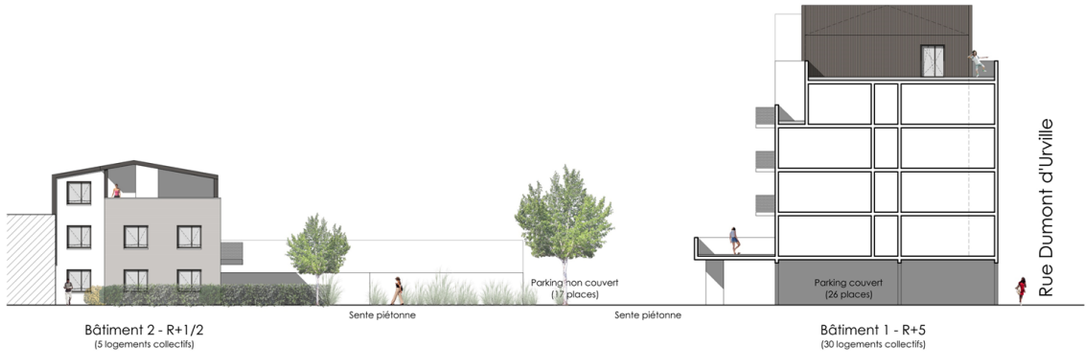

Au-delà de la recherche d'une parfaite intégration au site, l'ensemble du projet respectera l'ensemble des normes en vigueur et sera étudié en adéquation avec la réglementation urbaine.

Seine Architecture

LA PROPRIÉTÉ FAMILIALE DE NORMANDIE

ACCES AU SITE

Pour une question de confort d'usage et de parfaite intégration au site, une sente piétonne (venelle) est prévue permettant le passage entre la rue Saint Nicolas et le rue Dumont d'Urville. Les accès aux bâtiments 2, 3 et 4 se font par cette venelle
L'accès au bâtiment 1 (R+4+attique) se fait directement depuis la rue Dumont d'Urville mais les futurs usagers du bât.1 bénéficieront également de l'usage de la venelle.

Dans le souci de limiter les nuisances induites par les circulations motorisées, l'accès au site des véhicules se fait uniquement par la rue Dumont d'Urville, et se limite à la zone parking (en bleu).

Sente piétonne

Espace parking

Seine Architecture

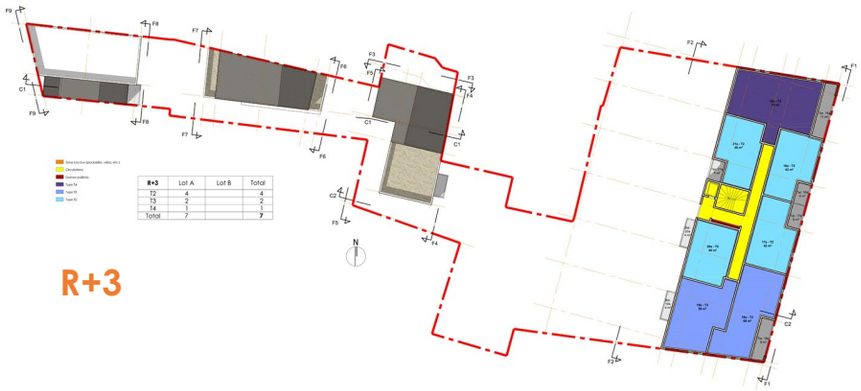

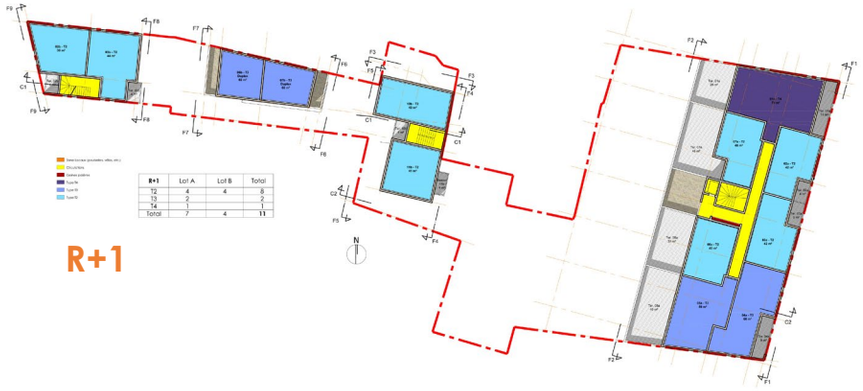

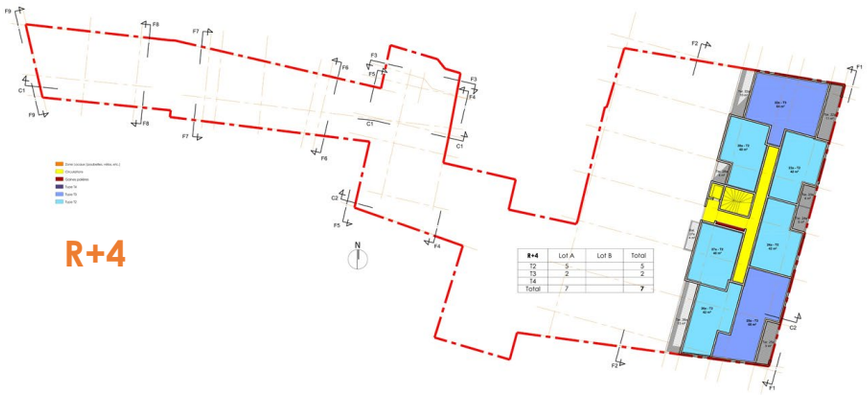

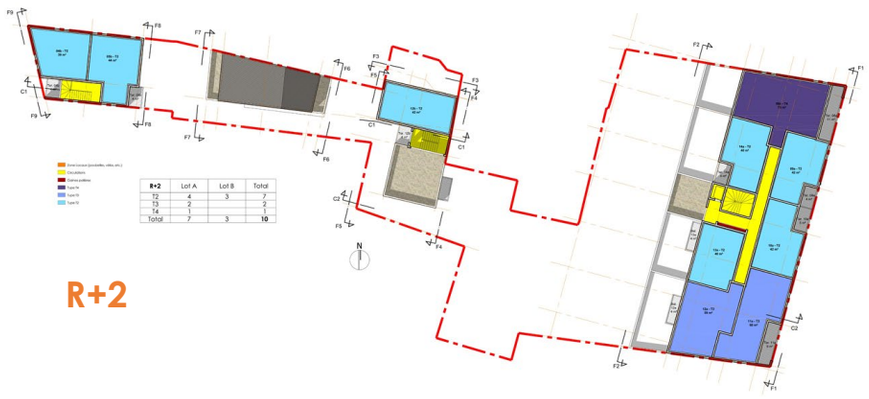

- Zone Locaux (poubelles, vélos, etc.)
- Circulations
- Gaines palières
- Type T4
- Type T3
- Type T2

Total	Lot A	Lot B	Total
T2	17	10	27
T3	8	2	10
T4	5		5
Total	30	12	**42**

Seine Architecture

PERSPECTIVE
Rue Dumont d'Urville

Bâtiment 1 - R+5
(30 logements collectifs)

Seine Architecture

LA PROPRIÉTÉ FAMILIALE DE NORMANDIE

PERSPECTIVE
Rue Saint-Nicolas

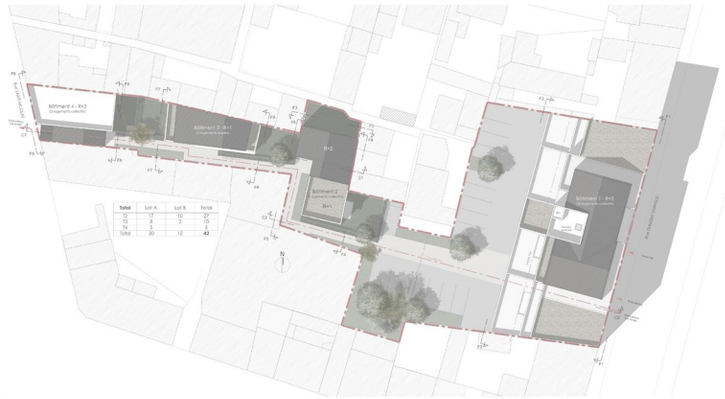

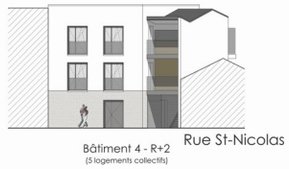

Seine Architecture

Juin - Matin

Juin - Midi

Juin – Après midi

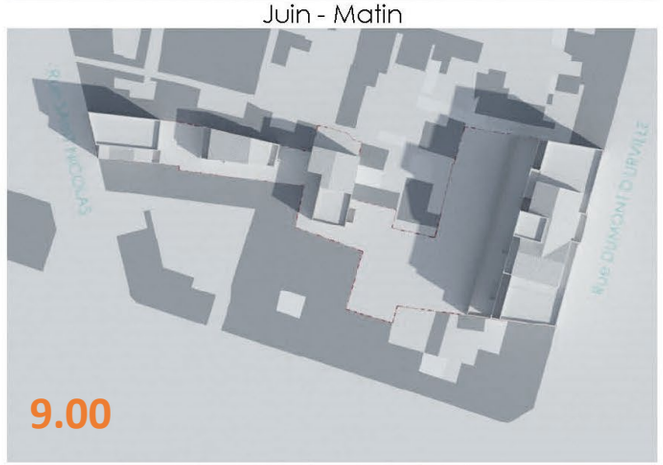

Mars / Septembre - Matin

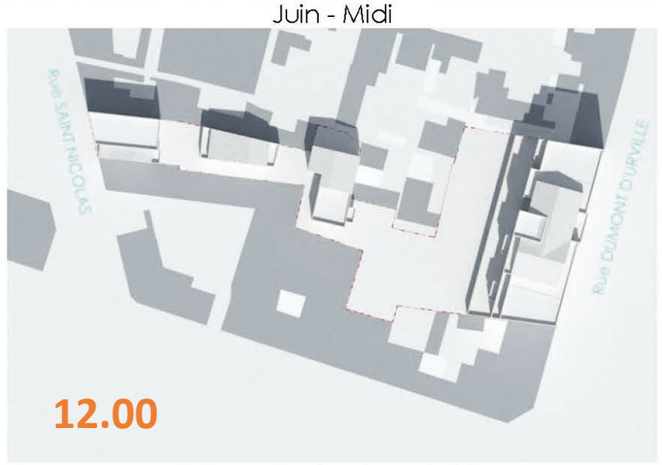

Mars / Septembre - Midi

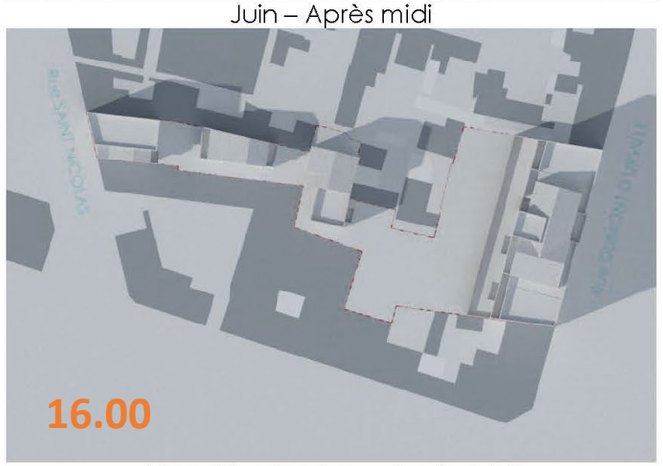

Mars / Septembre – Après midi

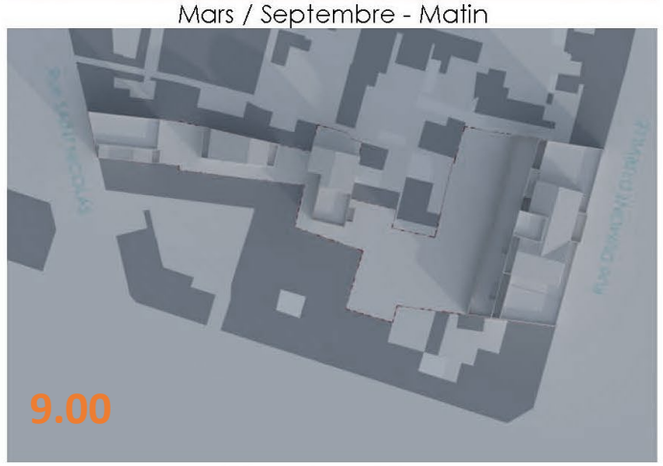

Décembre - Matin

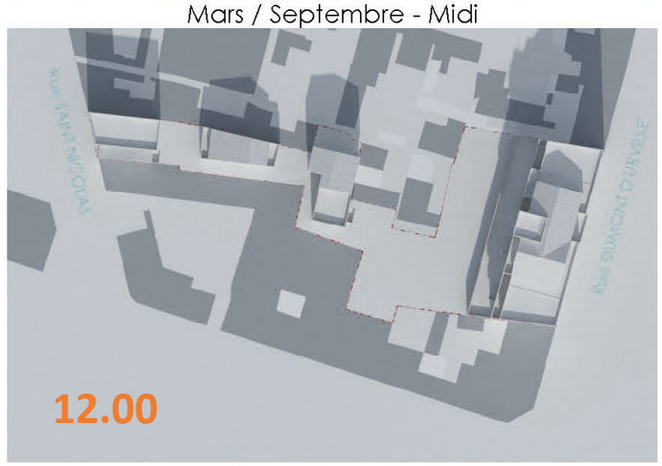

Décembre - Midi

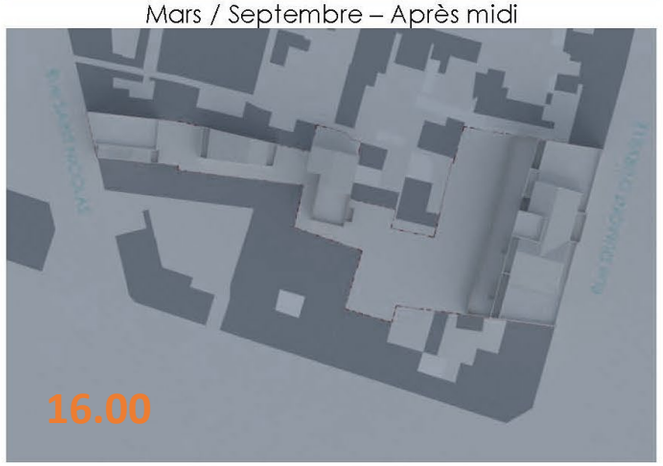

Décembre – Après midi

Seine Architecture

Ilot SARDE- 1

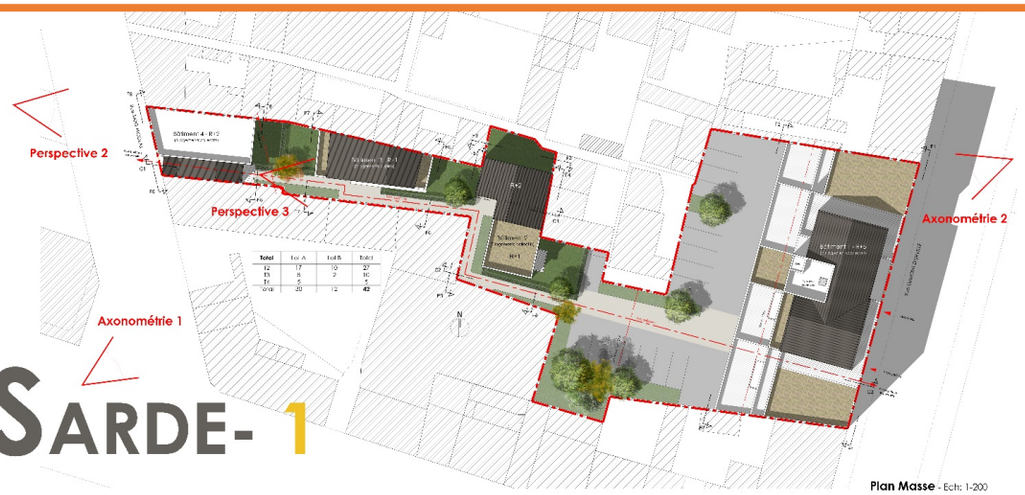

Plan Masse - Ech: 1-200

Inspirations Havraise - interface entre ville et port

F1 Façade B1 Est / Rue Dumont d'Urville - Ech: 1-200

F2 Façade B1 Ouest - Ech: 1-200

Perspective 1 - Vue depuis la rue Dumont d'Urville

C1 Coupe / Façade - Ech: 1-200

C2 Coupe / Façade - Ech: 1-200

Axonométrie 2 - Vue depuis la rue Dumont d'Urville

Axonométrie 1 - Vue depuis la rue Saint-Nicolas

Seine Architecture

Ilot SARDE- 2

Plan RDC - Ech: 1-250

Perspective 3 - Vue depuis la venelle

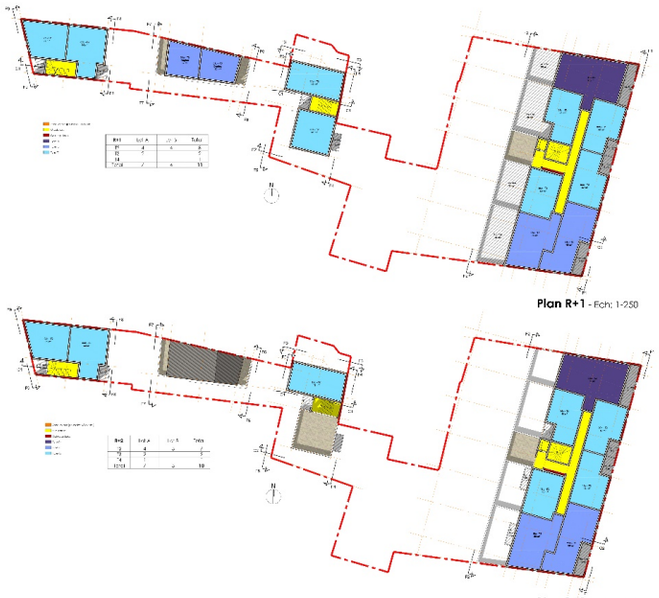

Plan R+1 - Ech: 1-250

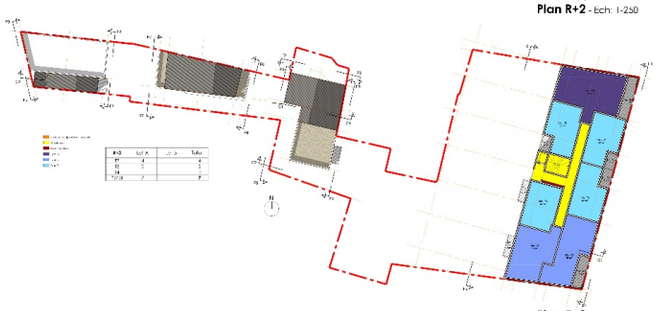

Plan R+2 - Ech: 1-250

F9 Façade B4 Ouest / Rue Saint Nicolas - Ech: 1-200

F8 Façade B4 Est Ech: 1-200

F3 Façade B2 Nord Ech: 1-200

F5 Façade B2 Ouest Ech: 1-200

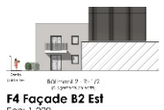

F4 Façade B2 Est Ech: 1-200

F7 Façade B3 Est Ech: 1-200

F6 Façade B3 Est Ech: 1-200

Perspective 2 - Vue depuis la rue Saint-Nicolas

Plan R+5 - Ech: 1-250

Plan R+4 - Ech: 1-250

Seine Architecture